

# Le groupe Perret et la société Fénix Évolution parient sur une nouvelle génération de produits lactofermentés



Le [groupe Perret](#), fabricant et distributeur de matériels innovants pour le travail du champ basé à Bagnols-sur-Cèze et présent en Vaucluse via sa filiale Viséa-Couturier à Violès, vient de signer un contrat d'approvisionnement avec la société vauclusienne [Fénix Évolution](#), récemment installée à Gargas et spécialisée dans la revalorisation des fruits déclassés. Ensemble, ils créent une nouvelle génération de bio activateurs à base de ferments lactiques. Nommé « Orgalactic », ce produit vise à activer et régénérer la fertilité des sols ainsi qu'à améliorer le capital énergétique du végétal.

Jusqu'à présent, les produits lactofermentés utilisés en agriculture étaient produits à partir de céréales fermentées avec des bienfaits tels qu'une amélioration de la nutrition racinaire, une activation biologique des sols (mise à disposition des nutriments) ou encore une meilleure résistance aux stress. « Nos



Écrit par Echo du Mardi le 13 mars 2024

préparations sont issues d'une fermentation lactique anaérobie des sous-produits de la transformation de fruits locaux : pommes, tomates, melons, carottes, olives, explique [Alain Etiévant](#), directeur de Cérès (filiale scientifique de Fénix Evolution, basée à l'INRAE d'Avignon et au CIRAD de Montpellier). Riches en nutriments, ces sous-produits permettent en effet d'obtenir des produits bien plus riches en ferments lactiques que ceux issus des céréales. »

L'idée du produit Orgalactic est née d'une rencontre entre [Samuel Marc](#), fondateur de Fénix Evolution, qui était à la recherche de débouchés pour ses produits, et Franck Gigard, directeur du Pôle fertilisation du Groupe Perret. Le produit, qui est liquide, s'applique au sol de la sortie de l'hiver à l'automne ou en traitement foliaire tout au long de l'année. Il est distribué via Biotech Nature, par les filiales d'agrofourniture du Groupe Perret : Perret, Perret Rhône-Alpes, Omag, Racine, Prodia et CAP.

V.A.